



Réaliser son 1^{er} bilan pédagogique et financier

Présentation :

L'une des obligations des Organismes de Formation est de compléter et transmettre à la DREETS, une fois par an son Bilan Pédagogique et Financier.

Ce BPF est le reflet de l'activité de l'organisme. Il permet de dresser un portrait de l'utilisation des fonds de la formation : ventilation des fonds publics, typologie des formations proposées ...

Remplir le BPF n'est pas forcément simple, il est nécessaire de s'approprier le CERFA pour préparer le dépôt en ligne. Cette formation a pour objectif de vous permettre de compléter votre BPF dans le respect de la réglementation et d'identifier les points forts et les faiblesses de son activité.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Décrypter les attendus du BPF
- ✓ Identifier les ressources financières de l'OF et les différents financeurs
- ✓ Identifier les typologies de prestations et de stagiaires
- ✓ Identifier les charges de l'OF
- ✓ Analyser le BPF pour définir ses points forts et ses axes de progrès.

Programme :

- **Introduction : Le BPF, quoi, pourquoi, pour qui, comment?**
 - Identification et caractéristiques de l'organisme (cadre A et B)
 - Origine des produits financiers (cadre C)
 - Charges de l'organisme (cadre D)
- **Partie 2 - Remplir le volet Pédagogique**
 - Personnes dispensant des heures de formation (cadre E)
 - Typologie des stagiaires (cadre F1)
 - Activité sous traitée à un autre OF (cadre F2)
 - Objectif des prestations (cadre F3)
 - Spécialités des formations (cadre F4)
 - Stagiaires qui vous ont été confiées par un autre OF (cadre G)
- **Conclusion**
- *Moyens et méthodes pédagogiques : pédagogie active basée sur un minimum d'apports théoriques et une mise en pratique sous forme d'études de cas, d'analyse documentaire... Des travaux personnalisés inter sessions pourront être mis en œuvre.*
- *Evaluation de satisfaction à la fin de la formation*
- *Evaluation des acquis par le formateur (Exercices, QCM ...)*
- *Un certificat de réalisation sera délivré aux stagiaires à l'issue de la formation*

INFOS PRATIQUES

Durée / Modalités :

2 demi-journées en distanciel synchrone
Prochaines sessions :
27 et 28 mars 2025 après midi
10 et 11 avril 2025 matin

Horaire :

9h 12h ou 14h17h

Public : Personnes en charge de gérer le BPF

Pré-requis : Aucun

Personnes en situation de handicap : contactez notre référent handicap



Formateur :

Murielle GUILBERT
Ingénieure Formation

Référence :

FTF0011 - V2025(maj 082024)

CONTACT

Tarif et délais d'accès :
inter - 4 stagiaires minimum 8 maximum
intra - Devis sur demande /
Calendrier sur mesure

Votre contact :

Murielle GUILBERT
06 46 52 49 67

murielle.guilbert@mg-andragogie.fr

*Enregistré sous le numéro 32591013559. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formations et l'accompagnement à la VAE
sous le n° ATA5252021*



www.mg-andragogie.fr